

## Prix Stars & Métiers 2018

### Quatre artisans primés pour l'excellence de leur savoir-faire et leurs innovations

Le jury national\* du prix Stars & Métiers, composé de treize membres, (acteurs, soutiens ou observateurs de l'artisanat en France) a retenu, en accord avec l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat - APCMA - et Banque Populaire, quatre lauréats parmi une sélection régionale de près de 50 dossiers. Les lauréats seront récompensés le 6 mars au Trianon, à Paris, pour leur réussite en matière d'innovation, de responsabilité sociétale, de croissance exemplaire et de développement à l'international. Au soir de la remise des prix, l'un d'entre eux sera consacré « Artisan de l'année ».

Le prix Stars & Métiers encourage l'excellence, l'audace et l'innovation de chefs d'entreprises artisanales passionnés. Il récompense la capacité de ces entreprises à s'adapter à un environnement en mutation permanente, à se projeter et à se développer. Promouvoir les savoir-faire des femmes et des hommes du secteur de l'artisanat et libérer le potentiel d'innovation des métiers font partie des missions de l'APCMA et de Banque Populaire. Ensemble, elles ont créé le prix Stars & Métiers avec la volonté de valoriser ces parcours d'excellence et de leur donner toujours plus de visibilité.

### Quatre lauréats, quatre univers, quatre parcours guidés par l'excellence

Quatre lauréats ont été sélectionnés par le jury national au terme d'une délibération qui s'est tenue fin 2017 : **Steven Leprizé**, co-fondateur de l'entreprise d'ébénisterie « ARCA » pour le « grand prix Innovation », **Romain Pascal**, gérant de l'entreprise de plomberie-chauffagiste « Romain Pascal » pour le « grand prix Responsable », **Jean-Claude Berton**, maître chocolatier et fondateur de la « Chocolaterie Berton » pour le « grand prix Entrepreneur » et **Fanny Marie**, fondatrice de « Pouce et Lina », fabrication de mobiles et de jouets musicaux pour le « grand prix Exportateur ».



*« J'aime les défis techniques et j'aime travailler la matière pour la pousser au-delà de ses limites »*

**Steven Leprizé, co-fondateur de l'entreprise ARCA, Atelier de Recherche et Création en Ameublement (Chennevières-sur-Marne, Ile-de-France) a grandi dans l'univers du bois.** Petit-fils d'ébéniste, il se forme, entre autres, à l'école Boulle où il obtient un diplôme des Métiers d'Art ébéniste et sort major de sa promotion en 2008. À l'obtention de son diplôme et après avoir travaillé plus d'un an chez un ébéniste-créateur à Paris en 2009, il crée à 23 ans, avec un associé, l'entreprise ARCA qu'il dirige seul aujourd'hui. Tourné vers l'expérimentation dans le mobilier contemporain, **ARCA a inventé le « Airwood® »** ou bois gonflable. La technique consiste à apposer de la marqueterie sur une matière souple, permettant ainsi de déformer le bois grâce à l'injection d'air. Depuis peu, **un autre concept a vu le jour, le « WooWood® »**, un système de rangement par des poches élastiques recouvertes de marqueterie de bois à la manière d'un textile. Une technique qui permet de créer un passe câble, de faire coulisser un tiroir dans des poches ou de placer une lumière. ARCA dépasse le champ classique de l'ébénisterie en imaginant des solutions artisanales ou industrielles pour des entreprises de secteurs très différents allant de l'aviation à l'industrie textile.



*« Je me considère comme le capitaine d'un navire qui donne un cap »*

**Romain Pascal est, depuis 2005, à la tête de l'entreprise qui compte aujourd'hui 15 salariés alors qu'ils n'étaient que quatre en 1995.** Cet ancien apprenti plombier-chauffagiste est **lauréat national du « Prix du maître d'apprentissage 2016 »**, catégorie jeune maître d'apprentissage (moins de 40 ans). Depuis ses débuts en tant que dirigeant, il a à cœur de former, à son tour, les apprentis qui souhaitent apprendre le métier de plombier-chauffagiste. Il recrute régulièrement certains d'entre eux. Romain Pascal accueille également des jeunes stagiaires, collégiens ou en lycée professionnel, en créant des binômes avec les salariés sensibles à la nécessité d'avoir une approche pédagogique de leur métier. Depuis l'année dernière, cet artisan est adhérent de l'association **« Artisan socialement responsable »** mettant en avant des entreprises qui choisissent de respecter les conditions d'emploi des salariés, de former des jeunes, d'avoir une offre économique responsable, de favoriser des emplois locaux et de lutter contre le salariat détaché.



*« Ma philosophie : poursuivre l'œuvre et puiser dans ses origines l'inspiration qui doit conduire au dépassement dans le respect de l'être, du biologique, équitable et durable »*

**Jean-Claude Berton, ancien apprenti boulanger-pâtissier, quitte la boulangerie ouverte avec son frère en 1981 à 24 ans et fonde la chocolaterie Jean-Claude Berton en 2006 à Châtelleraut, en région Aquitaine.** Il crée un laboratoire pour ses recherches axées sur le goût, les oméga 3 et les bienfaits antioxydants du cacao. De là, naît « **OmegaChoco** »®, un 100 % biologique, riche en oméga 3, en magnésium et en fibres. Ce chocolat a obtenu la médaille d'or au Salon International des Inventions de Genève en 2008. En parallèle, Jean-Claude Berton met en place des formations sur la recherche du goût à destination des métiers de bouche. Enfin, il organise « les repères du goût », des formations dans les écoles de la région afin de sensibiliser le jeune public au bénéfice des produits naturels et au risque d'obésité. En 2015, il publie un livre intitulé « Comment se soigner avec le chocolat » en collaboration avec le Dr Henri Joyeux (Chirurgien oncologue et écrivain) et préfacé par le Professeur Christian Cabrol.



*« Notre ambition : augmenter de 30 % le nombre de revendeurs indépendants Pouce et Lina à l'international »*

**Fanny Marie crée, en 2010, « Pouce et Lina », entreprise française spécialisée dans la fabrication de mobile musical pour lit de bébé (Saint-Ouen-en-Belin, en Sarthe, Pays de la Loire).** Après une première vie professionnelle dans la recherche en climatologie et dans l'enseignement, elle se consacre à l'éducation de ses enfants pendant quinze ans. A 40 ans, elle décide de concrétiser son rêve : créer sa propre marque d'accessoires pour enfants. En 2010, une première collection est développée. En 2012, elle lance son site internet pour répondre aux besoins du marché français et s'associe à des revendeurs indépendants en Europe (40 aujourd'hui, notamment en Belgique, en Allemagne, au Japon, au Koweït...). En 2013, le réseau de revendeurs se développe et « Pouce et Lina » prend une dimension internationale plus importante avec sa participation au salon Playtime Paris et Pitti Imagine à Florence en Italie. Très vite, les mobiles musicaux deviennent le best-seller de la marque et, en 2014, « Pouce et Lina » se positionne exclusivement sur la fabrication et la vente de mobiles et jouets musicaux « made in France ». Les éléments textiles des mobiles sont fabriqués dans l'atelier de « Pouce et Lina » à Saint Ouen en Belin, les doudous en Bretagne, dans une entreprise qui a obtenu le Label Entreprise du Patrimoine Vivant et leurs packagings sont produits dans une entreprise sarthoise qui pratique l'éco-conception. **Entre 2015 et 2016, le chiffre d'affaires à l'export a augmenté de +580 %.** En parallèle, naît le projet des « Petits Atelier de Pouce et Lina », dont l'ambition est de rassembler des personnes de tous horizons et de tous âges pour les initier aux loisirs créatifs dans un moment de partage et de convivialité.

**Le 6 mars prochain, au Trianon à Paris, un de ces quatre lauréats se verra décerner le grand prix « Artisan de l'année » à l'issue d'un vote en ligne du grand public ouvert prochainement.**

\* **Les membres du jury national Stars & Métiers :**

- Jean-Pierre Galvez - président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Région PACA
- Luc Carpentier - directeur général de la Banque Populaire Val de France
- Daniel Goupillat - président de la Fédération Nationale des SOCAMA
- Eric Plestan - président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Aube
- Nathalie Gauthier - présidente de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Deux-Sèvres
- Armelle Basquin - responsable partenariats professionnels de la Banque Populaire Nord
- Laetitia Droniou - responsable partenariats de la BRED Banque Populaire
- Anne Fauconnier - adjointe au chef du bureau de l'Artisanat et de la Restauration (Service du tourisme, du commerce, de l'artisanat et des services) de la Direction Générale des Entreprises (DGE)
- Gaëtane Meslin - journaliste à BFM TV
- Philippe Million - société Everest Isolation, lauréat Stars & Métiers 2016
- Jean-Côme Delerue - responsable communication de l'U2P
- René Doche - expert qualifié pour le réseau des CMA
- Alain Tourdjman - directeur des études économiques et de la prospective Groupe BPCE

Pour aller plus loin : [www.starsetmetiers.fr](http://www.starsetmetiers.fr)

#StarsetMetiers

#artisanat #innovation #entrepreneuriat#apprentissage

***À propos de Banque Populaire***

Le réseau des Banques Populaires est constitué de 12 Banques Populaires en région, du Crédit Coopératif et de la CASDEN Banque Populaire. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. La Banque Populaire, avec 9,2 millions de clients (dont 4,1 millions de sociétaires), plus de 3 200 agences et 12 agences e-BanquePopulaire, fait partie du 2e groupe bancaire en France : le Groupe BPCE.

Pour plus d'informations : [www.banquepopulaire.fr](http://www.banquepopulaire.fr)

***À propos des Chambres de métiers et de l'artisanat***

La première mission des Chambres de métiers et de l'artisanat est d'agir pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie, au niveau national et européen et que les intérêts des entreprises artisanales soient pris en compte dans les programmes de développement, les lois et réglementations et bénéficient d'évolutions favorables à leur développement.

Administrées par des élus, eux-mêmes artisans, les chambres de métiers et de l'artisanat de France hexagonale et d'outre-mer sont les partenaires incontournables des entreprises artisanales et ont pour objectif leur développement, leur compétitivité et leur pérennité. Elles mettent en œuvre des missions d'accompagnement couvrant toutes les étapes de la vie de l'entreprise, de la détection d'un projet à la transmission d'entreprise. Les CMA reçoivent un très large public composé de chefs d'entreprises, conjoints collaborateurs, jeunes, créateurs et repreneurs d'entreprises. Ce public bénéficie de services communs performants : études et actions économiques, apprentissage et formation, questions juridiques, qualification, formalités administratives. Enfin, les CMA ont pour objectif de renforcer leur rôle dans l'aménagement des territoires où le maintien des activités artisanales est un levier de dynamisation économique essentiel.

Pour plus d'informations : [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr)

**Contacts presse**

Agence Albera Conseil  
Sonia Fellmann - Morgane Lambert  
Tel : 01 48 24 04 50  
[sfellmann@alberaconseil.fr](mailto:sfellmann@alberaconseil.fr)



Assemblée Permanente des Chambres  
de Métiers et de l'Artisanat (APCMA)  
Géraldine Squenel  
Tél : 01 44 43 10 65  
[squenel@apcma.fr](mailto:squenel@apcma.fr)  
[@apcmafrance](https://twitter.com/apcmafrance)

Banque Populaire  
Groupe BPCE  
Sandra Claeys  
Tél : 01 58 40 60 57  
[sandra.claeys@bpce.fr](mailto:sandra.claeys@bpce.fr)  
[@BanquePopulaire](https://twitter.com/BanquePopulaire)

